



Les Forges de Tarbes obtiennent une nouvelle licence export

Les Forges de Tarbes, filiale à 100% d'Europolasma, ont reçu un nouvel agrément du ministère des Armées pour exporter des corps creux de gros calibre produits à Tarbes et utilisés dans la fabrication des obus de 155mm.

Cette licence, à destination d'un pays européen membre de l'OTAN, permet la mise en œuvre d'un lot de qualification préalablement au lancement d'une fabrication en grande série.

Cette autorisation participe à la décision d'augmenter la capacité de production du site tarbais au regard des nombreuses sollicitations inhérentes au contexte de crise géopolitique, notamment sur la fabrication d'obus de 155mm. Pour rappel, le Groupe Europolasma a lancé un programme d'investissements de 15 M€ sur 3 ans concourant à la montée en cadence progressive de fabrication dans l'optique d'absorber des pics de production pouvant aller jusqu'à 160.000 pièces par an dès 2025.

Jérôme Garnache-Creuillot, président-directeur général d'Europolasma déclare : « Cette licence d'exportation supplémentaire s'inscrit dans notre stratégie de diversification des Forges de Tarbes et démontre leur réputation et leur savoir-faire historique en matière d'ébauchés de gros calibre. Face à un marché international en recherche d'offres, nous orientons résolument nos capacités de production additionnelles vers l'export. »

A propos des Forges de Tarbes

Patrimoine de l'industrie française, l'usine des Forges de Tarbes est implantée sur le site historique de l'Arsenal à Tarbes (65). Elle fournit les corps creux destinés à de grands industriels de la défense terrestre et navale. La société dispose d'un savoir-faire unique et est la seule forge capable d'assurer la production de corps creux de grandes dimensions en France.

À propos d'EUROPLASMA

Europolasma est un groupe français, présent à l'international, qui conçoit et développe depuis 30 ans des savoir-faire au service de l'homme et de son environnement. Expert dans la dépollution, ses solutions innovantes sont destinées au traitement et à la valorisation des déchets dangereux à partir de sa technologie propriétaire, la torche à plasma, ainsi qu'à des applications pour les industries soucieuses de réduire leur empreinte environnementale, par substitution d'énergies fossiles ou grâce au recyclage dans une logique d'économie circulaire. L'action EUROPLASMA est cotée sur Euronext GROWTH™, (FR001400CF13 -ALEUP / LEI 969500WYVNHV1ABQ250). Pour plus d'informations : www.europolasma.com.

Contacts :

Europolasma

Relations actionnaires

+ 33 (0) 556 497 000 – contactbourse@europolasma.com

ACTUS finance & communication

Anne-Catherine BONJOUR – Relations Investisseurs

+ 33 (0) 153 673 693 – europolasma@actus.fr

Amaury DUGAST – Relations Presse

+ 33 (0) 153 673 674 – adugast@actus.fr

Avertissement

Le présent communiqué contient des informations et déclarations prospectives relatives à Europlasma et à ses activités. Europlasma estime que ces informations et déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de leur diffusion. Toutefois, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ce communiqué qui sont soumises à des facteurs de risques, dont ceux décrits au chapitre 2 du Rapport Financier Annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 disponible sur le site www.europlasma.com dans la rubrique « information réglementée » ainsi que dans ses rapports de gestion annuels et ses communiqués de presse (documents disponibles sur le site www.europlasma.com). Le marché Euronext Growth est un système multilatéral de négociation tel que défini à l'article 4, paragraphe 1, point 22), de la directive 2014/65/UE du 15 mai 2014 et enregistré comme un marché de croissance des PME. Les sociétés dont les actions sont admises à la négociation sur Euronext Growth ne sont pas soumises aux mêmes règles que les sociétés dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé. Elles sont au contraire soumises à un corps de règles moins étendu et adapté aux petites entreprises de croissance. Le risque lié à un investissement sur le marché Euronext Growth peut en conséquence être plus élevé que sur un marché réglementé. Les informations et déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'Europlasma ou que Europlasma ne considère pas comme significatifs à cette date. Les performances futures d'Europlasma peuvent en conséquence différer sensiblement des informations et déclarations prospectives communiquées et Europlasma ne prend aucun engagement de compléter, mettre à jour ou modifier ces informations et déclarations prospectives en raison d'une information nouvelle, d'un événement futur ou pour toute autre raison. Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas une offre ou une sollicitation pour la vente ou l'achat de titres émis par la Société.